



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2022

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents sauf Messieurs MARESCHAL, DUQUENNE et Madame BERTHAUD (procurations données respectivement à Madame QUIZEL et Messieurs LORNET et CHEVAUX)

Ecoquartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur les parcelles : 6 parcelles restent disponibles à l'achat, 2 ont été définitivement vendues et 3 sont en cours. Le premier chantier de cette seconde tranche a débuté sur le lot 12.

City Stade

Deux devis ont retenu l'attention des Conseillers Municipaux :

Sociétés	Prix ttc en euros
AMC Diffusion	61 096.80
TRANSALP	63 251.69

L'Assemblée décide de choisir l'entreprise AMC Diffusion et de ne pas prendre l'option de pose de poteaux et de filet de volley. Le choix est adopté à 10 voix contre 1.

Caserne des pompiers de SAINT AUBIN

Le Conseil d'Administration du SDIS a décidé en 2020 la réalisation de la construction du nouveau CIS, Centre d'Interventions et de Secours, de SAINT-AUBIN. A la suite de cette décision, une réunion d'information a eu lieu le 10/05/2022 consacrée à la présentation par le SDIS des éléments techniques et financiers du projet. Ont été détaillés : un coût prévisionnel d'opération hors taxes de 350 500 € toutes dépenses confondues (hors cession à l'euro symbolique, viabilisation et adaptation du terrain), un financement à hauteur de 50% par le SDIS et 50% par les communes à savoir SAINT-AUBIN, SAINT-LOUP, AUMUR, ABERGEMENT-LA-RONCE et enfin, le montant de la participation prévisionnelle des communes selon le tableau ci-dessous.

	Pop. 2022 ⁽¹⁾	Répartition
ABERGEMENT-la-RONCE	859	45 728,96 €
AUMUR	370	19 696,99 €
SAINT-AUBIN	1 814	96 568,50 €
SAINT-LOUP	249	13 255,54 €
	3 292	175 250,00 €

(1) Population municipale en vigueur au 01/01/2022 (source INSEE)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix décide de participer au financement de la construction du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de SAINT-AUBIN au vu de ces éléments. Le SDIS du JURA sera le maître d'ouvrage de l'opération. Il approuve par ailleurs le projet de convention de financement présenté.

Participation aux frais de fonctionnement des écoles de SAINT AUBIN pour la période du 01/01 au 31/08/2021

Au vu des factures et états des dépenses présentés par les écoles publiques, du courrier de l'établissement privé Laurent MONNIER et des listes des enfants domiciliés à AUMUR et scolarisés à SAINT AUBIN dans ces écoles, les Conseillers Municipaux acceptent la participation demandée aux frais de fonctionnement pour la période définie comme suit :

Prix en euros par élève	Ecole publique		Ecole privée	
	Nombre d'élèves	Prix en euros ttc	Nombre d'élèves	Prix en euros ttc
1 148.79 pour maternelle	8	9 190.32	4	4 595.16
327.30 pour primaire	13	4 254.90	3	981.00
S/TOTAL	21	13 445.22	7	5 577.06
TOTAL	19 022.28			

Affouage 2022-23

Le Conseil Municipal décide d'abaisser le prix du stère de 6.5 à 5.00 € le stère pour la campagne d'affouage 2022-23. Les coupes d'éclaircissement et d'amélioration se feront respectivement sur les parcelles 2j et les parcelles 5am, 6am, 7am et 8am.

Secrétariat de Mairie

Le contrat de location de l'équipement actuel arrive à terme. Le Conseil Municipal choisit de renouveler la location et le contrat de maintenance d'un nouveau copieur auprès du fournisseur XEFI basé à DOLE. Le coût annuel s'élèvera à **1 953.96 € TTC**.

Fête patronale

Les inscriptions pour le baptême en hélicoptère sont lancées. Le Conseil Municipal décide de régler à la SACEM la facture adressée à ANIM'AUMUR. Cette somme sera déduite de la subvention allouée à cette association votée en fin d'année 2022 pour l'an prochain.

Environnement

L'Assemblée prend connaissance du rapport d'activité 2021 de la société Ethylène Est sur la canalisation de transport de l'Ethylène. Elle n'entend pas émettre d'observation particulière.

Jura Service

Le Conseil Municipal renouvelle l'adhésion de la commune à l'Association Jura Service représentée par M. Jean-Claude PROTET, Président et sise 39 Avenue Eisenhower à DOLE. La cotisation annuelle s'élève à 10 euros.

SIER, Syndicat Intercommunal des Eaux du Recépage

Une carafe en plastique avec le logo du SIER sera distribuée gratuitement dans chaque foyer de la commune. Elle est destinée à valoriser l'eau distribuée par le SIER et a été imaginée par la jeunesse du bassin dolois via un programme éducatif. Le financement de ce projet est entièrement supporté par le SIER.

Fibre optique

Le Conseil Municipal est informé du retard du raccordement à la fibre liée à l'attente de livraison des poteaux en bois à installer sur la commune. Il en prend acte.

Voyage à Europa Park du 25 Juin 2022

60 participants à la sortie sont inscrits : le bus est complet.

Bief Noir

Le dossier est toujours en cours, le Conseil Municipal attend le dossier technique de la part du Syndicat Doubs-Loue.

Recensement démographique

Il aura lieu du 19 janvier au 18 Février 2023. Madame Mandy FLOQUET est nommée agent recenseur.

Rue du Bois

Le Conseil Municipal décide de la création d'une impasse pour accéder à une nouvelle construction en cours de réalisation. Cette impasse trouvera son entrée dans la rue du Bois et portera le nom d'**impasse des Noyers** dû à la présence d'arbres de cette essence à proximité.

Fleurissement

Le jury départemental passera sur la commune entre les 18 et 21 Juillet 2022.

Secrétariat de Mairie

En réponse à l'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, les communes de moins de 3 500 habitants doivent choisir et fixer par délibération de l'assemblée délibérante l'affichage, la publication sur papier ou sous forme électronique des actes. Le Conseil Municipal décide d'adopter la modalité de publicité des actes de la commune par publication papier, et dans ce cas, ces actes sont tenus à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite.

Maison des Services

M. CLAIROTTE présente le compte-rendu de fonctionnement de l'EFS du 1^{er} semestre 2022. 1738 dossiers ont été étudiés sur approximativement 20 communes. 30 étaient des demandes d'habitants d'AUMUR. Ainsi, ce service est très apprécié des habitants.

Le Maire,
M. CHEVAUX



